



Carrefour Incendie et CENOLIA Aquitaine vous proposent une nouvelle session de formation à la méthode RCCI appliquée aux incendies de véhicules

Venez apprendre la méthodologie recommandée par le NFPA 921 (en particulier le chapitre 25) avec une équipe francophone qui l'enseigne depuis des années au CANADA et en FRANCE.

La nature et le haut niveau de qualité de la formation offerte par notre équipe chevronnée vous permettront d'acquérir les principes méthodologiques et les connaissances nécessaires à l'interprétation des signes et indices d'un incendie de véhicule automobile afin d'y localiser l'endroit précis de l'origine et de recueillir tous les éléments susceptibles d'en expliquer la cause et les circonstances.

Vous mettrez ces connaissances en pratique lors de l'expertise de véhicules incendiés réels.

Cette formation permet l'obtention d'une attestation de formation de l'**IAAI/AIEI** Québec (Association Internationale des Enquêteurs Incendies, chapitre du Québec) sous réserve de succès aux épreuves.

Cette formation s'adresse :

- aux experts judiciaires Incendie Explosion,
- aux experts d'assurance spécialisés en Incendie,
- aux experts automobile,
- aux enquêteurs privés,
- aux pompiers,
- aux services de police et de gendarmerie,
- aux services de police scientifique et technique et de gendarmerie d'identification criminelle,
- d'une manière générale, à toute personne oeuvrant dans l'expertise incendie de véhicules qui possède des bases théoriques et pratiques nécessaires.

Une session de formation de 3 jours est organisée à Nantes :

- du 7 au 9 mars 2012
- au CIS de Saint Herblain, boulevard Charles de Gaulle, 44800 Saint Herblain

Afin de vous offrir une formation de qualité et de vous permettre de profiter pleinement des enseignements, le nombre de place est limité à 20 personnes par session.

Le montant de la participation à cette session de 3 jours est de 1100 €* . Certificat A.I.E.I. optionnel + 30 €

Ceci comprend :

- la formation proprement dite,
- les repas du midi,
- une documentation complète en couleur.

Les autres frais sont à votre charge.

Pour tout renseignement, contactez **CENOLIA Aquitaine au 05 57 78 30 38 ou au 06 11 05 97 82.**

Réservez dès maintenant votre place en nous retournant le formulaire d'inscription ci-joint.



Nom : Société / Organisme :

Prénom : Adresse :

Je m'inscris pour la session Du 7 au 9 mars 2012

Merci de joindre à ce formulaire votre règlement de 1100 € (sans attestation AIEI) ou de 1130 € (avec attestation AIEI) net de taxes¹ par chèque à l'ordre de CENOLIA Aquitaine et de les retourner par courrier à CENOLIA Aquitaine, 13 rue SOUBIRAS - 33200 Bordeaux

Votre inscription ne sera validée et prise en compte que si elle est accompagnée du règlement.

Une pré-inscription peut être faite en retournant par mail à l'adresse formations-aquitaine@cenolia.com les informations ci-dessus ou par téléphone. Votre place ne sera toutefois réservée que pendant 3 semaines après votre demande et définitivement acquise qu'à réception du formulaire et du règlement.

Une convention de formation vous sera adressée dès votre inscription

Désistements :

- plus de 2 mois avant la date de la session choisie : remboursement intégral
- plus d'un mois avant la date de la session choisie : remboursement de 50 %,
- moins d'un mois avant la date de la session choisie : pas de remboursement.

Les cas particuliers de *force majeure* seront examinés comme tels.

Votre engagement résulte de l'envoi du formulaire d'inscription ou de la signature de la convention de formation ou du paiement.

Les personnes inscrites qui se présenteront à la formation sans avoir réglé leur inscription pourront être refusées.

Les seules exceptions au paiement anticipé sont :

- le financement par un OPCA, sous réserve de réception du bon de commande de l'OPCA avant la prestation,
- l'inscription de personnes des services des États et des Collectivités Territoriales pour lesquels leurs règles propres sont acceptées. Une commande préalable sera demandée.

Les débits du fait du stagiaire (non présence à la formation) seront facturés au stagiaire ou à sa société au montant du prorata des sommes déjà payées ou engagées.

CENOLIA Aquitaine se réserve le droit d'annuler une session de formation en cas d'effectif insuffisant (moins de 14 personnes) ou de force majeure. Remboursement intégral dans ces cas.

Par ma signature, je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions ci-dessus

Signature

À :

Le :

¹ Agrément N° 24 18 00829 18, exonération de TVA selon le 4° du 4 de l'article 261 du Code général des impôts.

Par votre inscription, vous certifiez que vous entrez dans le cadre de la formation continue tel que défini dans la loi 2004-391.



Programme

Organisation de la Formation

- Présentation des formateurs, Stéphane Dubuc et Alain Ménard
- Revue du programme de formation
- Formation d'équipes et de groupes pour exercices

Sécurité au travail et équipement de protection requis

- Présentation sur les dangers rencontrés
- Équipement de protection requis

Formation Type de véhicules

- Mécanique générale (différents types de moteurs)
- Carburants
- Système échappement
- Système électrique
- Défaillances
- Sources de chaleur
- Point d'inflammation, auto inflammation

Techniques de fouille et documentation de la scène

- L'approche systématique (NFPA 921)
- Documentation
- Utilisation d'équipement
- Gestion de la scène
- Collecte de données et formulation d'hypothèses

Prise d'échantillons, préservation et présentation

- Documentation
- Collecte d'échantillons
- Contrôle de la scène
- Présentation des éléments de preuves en Cour

Étude de dossiers d'Incendies de véhicules

Visite et expertise de scènes d'incendie

Enquête d'un incendie de véhicule (en groupes)

- Documentation de la scène
- Rédaction de notes
- Rédaction d'un rapport d'enquête



Programme de la formation (selon Articles L6353-1 et D6321-1 du Code du Travail et NF-X50-760)	
Titre de la formation	Recherche des Causes et Circonstances d'Incendies de véhicules (RCCI véhicules)
Public visé	Cette formation s'adresse : <ul style="list-style-type: none">▪ aux experts judiciaires Incendie Explosion,▪ aux experts d'assurance spécialisés en Incendie,▪ aux experts automobile,▪ aux enquêteurs privés,▪ aux pompiers,▪ aux services de police et de gendarmerie,▪ aux services de police scientifique et technique et de gendarmerie d'identification criminelle,▪ d'une manière générale, à toute personne œuvrant dans l'expertise incendie de véhicules qui possède des bases théoriques et pratiques nécessaires.
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none">▪ expérience initiale de quelques années dans l'expertise incendie en tant qu'expert judiciaire, expert d'assurance spécialisé, technicien d'identification criminelle, OPJ, Technicien d'identité judiciaire, pompier chargé du REX ou de la prévention, enquêteur privé,...▪ ou formation initiale ou changement de cap, dans le cadre d'une formation globale▪ chaque demande sera examinée
Objectifs	Acquérir les principes méthodologiques et les connaissances nécessaires à l'interprétation des signes et indices d'une scène d'incendie ou d'explosion afin d'y localiser l'endroit précis de l'origine et de recueillir tous les éléments susceptibles d'en expliquer la cause et les circonstances.
Contenu du stage (plus de détails dans le programme détaillé ci-joint) La répartition des sujets entre les journées peut varier selon le déroulement et les demandes des stagiaires	<ul style="list-style-type: none">▪ <u>journée 1</u> : rappels de combustion, modes d'allumages, véhicules et combustibles▪ <u>journée 2</u> : Méthodologie pour la RCCI recommandée par le NFPA 921 (Guide d'enquête d'incendie et d'explosion), étude de cas▪ <u>journée 3</u> : expertise de véhicules
Méthode pédagogique	La méthodologie appliquée se veut interactive et participative. On alternera les exposés techniques ou pratiques présentés par vidéoprojection, les expérimentations menées sur place ou visualisées par des films, les études de cas présentés ou conduites sous forme de travaux dirigés, l'expertise réelle en situation. Un support de stage en couleur sera remis aux participants en début de session
Formateurs et encadrement	<ul style="list-style-type: none">▪ Régis Riffet, expert incendie près la Cour d'Appel de Bordeaux▪ Gilles Rudolphe, directeur exécutif de l'Association Internationale des Enquêteurs Incendie, Québec▪ Stéphane Dubuc, Carrefour Incendie▪ Alain Ménard, Carrefour Incendie
Déroulement et parcours	<ul style="list-style-type: none">▪ Durée : 3 jours (24 heures effectives)▪ Dates et lieux :<ul style="list-style-type: none">○ du 7 au 9 mars 2012○ Au CIS de Saint Herblain, boulevard Charles de Gaulle, 44800 Saint Herblain▪ Horaires : de 8h30 h à 18h▪ Nombre de stagiaires : 15 mini, 20 maxi par session▪ Organisme de formation : CENOLIA Aquitaine▪ Coût : 1100 € / p (repas de midi inclus), 1130 € avec attestation AIEI
Suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none">▪ En cours de formation : émargement de présence en début de chaque demi-journée. Document envoyé aux entreprises et aux OPCA le cas échéant▪ Du déroulement de la formation : travaux dirigés d'expertise les 2^{ème} et 3^{ème} jours dont les résultats sont pris en compte pour l'attestation AIEI▪ De la formation :<ul style="list-style-type: none">○ questionnaire de satisfaction dont la synthèse sera adressée aux participants○ remise à l'issue du stage d'une attestation de formation envoyée aux stagiaires▪ De l'application professionnelle de la formation : questionnaire adressé aux participants entre 6 mois et 1 an après la formation